



Mesures sanitaires de l'Eglise catholique en Hainaut

Informations au 17 juin 2020

→ Ces informations sont envoyées aux curés et doyens. Merci de les transmettre à qui de droit (prêtres, diacres, secrétariats...) pour soigner une bonne communication.

Chers confrères,

Voici quelques informations complémentaires concernant les semaines qui viennent.

1° Célébrations commémoratives pour ceux qui n'ont pas eu de funérailles à l'église

Pour toutes les personnes qui n'ont pas eu de célébration de funérailles à l'église, il est demandé aux unités pastorales de **reprendre contact avec les familles** pour leur proposer une célébration à l'église. Celle-ci pourrait avoir lieu dans les semaines qui viennent déjà, mais certaines familles préféreront postposer, dans l'espérance de pouvoir rassembler un plus grand nombre de personnes que ce qui est actuellement autorisé. On peut donc envisager d'étaler dans le temps ces célébrations.

Chaque unité pastorale veillera à la manière la plus adéquate d'accompagner les familles en deuil, en fonction des possibilités locales et des restrictions sanitaires.

Dans la mesure du possible, une célébration commémorative individuelle sera proposée aux familles qui ont perdu un proche. Cette célébration pourra être une célébration eucharistique présidée par un prêtre, ou une célébration animée par des laïcs. Il est en tout cas important que les prêtres puissent manifester leur proximité aux familles endeuillées pendant ces mois de pandémie.

En certains lieux, étant donné le nombre de décès, il sera difficile d'offrir une célébration individuelle à chaque famille, on peut alors proposer :

- soit une célébration commune par paroisse (quand les consignes de nombre seront moins strictes) ;
- soit la recommandation lors d'une eucharistie dominicale.

Il vous est déjà suggéré de prévoir un **hommage aux victimes du Covid-19 lors des célébrations du 2 novembre**, et d'y être particulièrement attentifs

Les **tarifs** habituels s'appliquent pour les célébrations, sauf pour les célébrations commémoratives individuelles. Nous proposons pour celles-ci un tarif le plus réduit possible, étant donné les coûts fixes, de 130 €, répartis comme suit :

- part de la Fabrique = 25 €
- part de l'organiste = 40€
- part du sacristain = 25€
- part du prêtre ou des conducteurs = 40 €

On laisse tomber la cotisation pastorale (évêché/UP/doyenné) pour limiter les coûts pour les familles. Si certains prêtres estiment devoir renoncer à leur part, en signe de solidarité, ils peuvent la verser à la caisse d'UP.

2° Célébrations de l'initiation chrétienne

Voici quelques indications concernant les célébrations des baptêmes, premières communions et confirmations. Le service de la catéchèse et de l'initiation sacramentelle et Christine Merckaert sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Catéchumènes

- La célébration du baptême, de la confirmation et de la première communion pour les catéchumènes appelés à Lobbes est envisageable au cours de l'eucharistie dominicale (dimanche matin ou samedi en soirée) dès les prochaines semaines moyennant le respect des règles de distanciation en vigueur à la date convenue.
- Tous les catéchumènes ont été recontactés par le service du catéchuménat pour préciser la date et les modalités de la célébration. Ils sont invités à se concerter avec leurs parrains/marraines, pour proposer une date en accord avec le curé et les accompagnateurs.
- Ces derniers reçoivent des pistes pour animer deux rencontres préparatoires à cette célébration de l'initiation.

Confirmations d'adulte

- Les confirmands adultes sont aussi contactés personnellement, leur proposant plusieurs modalités pour la célébration.
- Mgr Harpigny leur propose d'être confirmés en paroisse par le curé (dans des conditions similaires à celles évoquées ci-dessus pour les catéchumènes) ou de demander de rejoindre la cathédrale un dimanche matin ou encore d'attendre septembre pour envisager (peut-être) des assemblées plus larges rassemblant un certain nombre de confirmands.

Baptêmes d'enfants en âge de scolarité et confirmations d'adolescents

- Les baptêmes d'enfants en âge de scolarité et les confirmations d'adolescents (11 à 17 ans), ne sont pas envisagés avant septembre.

Premières communions et confirmations des enfants

- Ici aussi, les premières communions et confirmations des enfants en parcours catéchétiques ne sont pas envisagées avant septembre, même en proposant aux familles de se répartir dans les différentes célébrations dominicales.

Remarque importante : du bon usage de l'onction dans la liturgie (baptême, confirmation, onction des malades)

- L'huile ne transmet pas le coronavirus. Mais il peut se transmettre par le doigt du ministre. Il faut donc veiller soit à utiliser un gant, soit à se frotter les mains au gel hydro-alcoolique juste avant l'onction.

3° Rencontres pastorales

L'évêché ne transmettra pas d'instruction particulière concernant la reprise des activités pastorales. Il s'agit simplement de respecter les règles en vigueur telles que définies par les pouvoirs publics – règles qui évolueront probablement dans les semaines à venir – et de veiller au respect des gestes-barrières.

Si d'aventure vous envisagiez une rencontre de catéchèse, il est mieux de l'organiser à l'église, qui permet plus facilement de respecter les impératifs sanitaires, plutôt que dans une salle.

Il est impossible à l'heure actuelle de préciser si nous pourrions reprendre un fonctionnement « normal » au mois de septembre, nous sommes donc appelés à faire encore œuvre de créativité et de souplesse dans les mois qui viennent.

Merci de votre collaboration à chacun.

Avec mes salutations bien fraternelles, et au plaisir de vous retrouver ce vendredi lors de la messe chrismale.

Olivier Fröhlich
Vicaire général